RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

DIPLÔME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT (DEAS) - CURSUS COMPLET

GRETA des Yvelines (78)

Trappes

OBJECTIFS

- Acquérir l'ensemble des compétences professionnelles nécessaires à l'exercice des fonctions d'Aide-Soignant(e).
- Ce professionnel de santé inscrit son rôle et ses activités "dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants.
- Obtenir le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS)
- Obtenir l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) niveau 2

CONTENU

La formation comprend un enseignement :
En institut de formation de 22 semaines, soit 770 heures
En stage clinique de 22 semaines, soit 770 heures
Une formation aux Gestes et Soins d'Urgences (AFGSU).
Les compétences à acquérir sont réparties en 5 blocs :
- Bloc de compétences 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- Bloc de compétences 2 : Appréciation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration
- Bloc de compétences 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
- Bloc de compétences 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- Bloc de compétences 5 : Travail en équipe pluri professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

TAUX DE RÉUSSITE

En 2023
Taux de satisfaction : 94,5 %
Taux de réussite : 100 %
Taux d'insertion visé à l'issue de la formation : 100 %

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Compte Personnel de Formation
- Salarié

DURÉE

De 1540 h, dont 770 h h en entreprise

DATES

Date de début : 06 janvier 2025
Date de fin : 08 décembre 2025

PRÉ-REQUIS

Sans diplôme
Réussir les épreuves de sélection de l'IFAS du lycée Henri Matisse à Trappes
Produire, au plus tard le premier jour de la rentrée, un certificat médical par un médecin agréé par l'ARS attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
Produire avant le premier stage, un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (ex IV)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme / unité de diplôme
  AFGSU niveau 2
  Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Enseignement individualisé
- Face à face
- Formation de groupe
- Parcours modulaire de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences par l'institut de formation et par le tuteur de stage tout au long de la formation

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Code ROME : J1501
Métier d'aide-soignant
En 2023 :
Taux d'insertion global dans l'emploi : 100 %
Taux d'insertion dans le métier visé : 100 %
Taux de poursuite de formation : 0 %

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'entrée en formation est subordonnée à la réussite des épreuves de sélection dont le calendrier est déterminé par l'ARS.
Pour la rentrée de janvier 2025, les inscriptions sont ouvertes du 01/07/2024 au 04/10/2024 sur le site https://www.greta-yvelines.fr/

COÛT

Tarif tout public pour un parcours type (durée variable selon positionnement) : 9625 €. Demandeurs d'emploi et individuels : nous consulter. Prix en vigueur au 22/03/2022

FINANCEMENT

- Auto-financement
- Région Ile-de-France
- CPF
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Santé, social

CONTACT

COORDINATRICE :
Laure JOUBERT
01 30 85 78 54
laure.joubert@ac-versailles.fr

CFP référente : Nella CHEVALIER

RÉFÉRENT HANDICAP

Agnès BIKORO
contact@greta-yvelines.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Les établissements de réalisation des actions de formation du GRETA des Yvelines étant majoritairement des ERP (établissement recevant du public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous restons disponibles pour tout renseignement à ce propos.